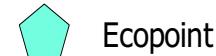




MEMODéchets 2023

Légende



Les Planchettes

1

Le Crêt-du-Locle à
La Chaux-de-Fonds

Etabli sur la base Swiss Map Vector 10 2019



Je suis votre guide
des déchets

application mobile

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



Les Planchettes

Vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien



Infos générales

Convention intercommunale

La Commune des Planchettes possède une convention avec la ville de La Chaux-de-Fonds concernant l'accès :

- à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Locle
- à la déchetterie - Marais 6
- aux "Ecopoints"

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

Place du Pavillon :

Merci de respecter la tranquillité du voisinage et de fermer la porte du Cabanon déchets.

Ma DÉCHETTERIE

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Locle : tous les déchets encombrants et valorisables des ménages. Ouverture lundi 13h30-18h, mardi à vendredi 8h30-12h et 13h30-18h (mercredi jusqu'à 19h), samedi 8h30-16h30.

Déchetterie du Marais : Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-18h00 (Fermé mercredi matin), samedi 8h30-16h30.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contact et infos

Bureau communal

Village 10
2325 Les Planchettes
032 913 44 88
commune.planchettes@ne.ch
www.les-planchettes.ch

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Se référer à la réglementation en vigueur.
A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Info déchets
Arc jurassien
0842 012 012
Aux heures de bureau
(tarif local)

Du respect... pas de déchets !



Ensemble, pour une
campagne propre !

Tant que votre chien n'est pas capable de faire ça...



C'est à **VOUS** de ramasser avec le **Sac adapté** et de le mettre dans la **poubelle** la plus proche.



Merci !



Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères SacNEVa

- Place du Pavillon.



Carton propre

- Déchetterie intercommunale.



Déchets inertes (petites quantités)

- Déchetterie intercommunale.



PET

- Place du Pavillon.
- Par les points de vente.



Pneus

- Dépôt des véhicules usagés, Les Foulets, La Chaux-de-Fonds.



Textiles et chaussures

- Centre de collecte.
- Déchetterie intercommunale.



Déchets compostables ménagers

- Centre de compostage des Bulles, La Chaux-de-Fonds.



Huiles minérales et végétales

- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.
- Déchetterie intercommunale.



Verre

- Place du Pavillon.
Merci de respecter les heures de dépôse et la tranquillité du voisinage.



Appareils électriques et électroniques

- Place du Pavillon.
- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



Dépouilles d'animaux

- Ne pas enterrer les dépouilles et les amener au centre collecteur à Montmollin 032/731 12 85 ou Cremadog à Montmollin 032/731 20 30.



Déchets spéciaux des ménages

- Déchetterie intercommunale.
- Par les points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



Piles et accumulateurs

- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.
- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



Aluminium et boîtes de conserve

- Place du Pavillon.
- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.
- Déchetterie intercommunale.



Papier

- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.
- Déchetterie intercommunale.



Ferraille (objets métalliques)

- Place du Pavillon.
- Déchetterie intercommunale.



Capsules Nespresso (aluminium)

- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



Flacons en plastique avec bouchon

- Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Bois

- Déchetterie intercommunale.



Cendres de bois

- Sac à ordures officiel. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



Médicaments

- Par les pharmacies.



Cartouches d'encre pour imprimantes

- Par les points de vente.



Plastiques agricoles

- Vadec SA à La Chaux-de-Fonds.



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne à la déchetterie intercommunale, sinon dans un sac à ordures officiel.



Berlingots / Briques à boissons

- Sac à ordures officiel. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent pas être recyclés.



Sagex

- Déchetterie intercommunale.



CD

- Déchetterie intercommunale.
- Par les points de vente.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

- Dans un sac à ordures officiel.



Robidog

- Centre du village.
- Secteur Bois Besson.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE COMMENCE CHEZ SOI.



Chaque Suisse-sse jette en moyenne dans son ménage environ **90 kg** d'aliments par an.

Cela coûte à chaque personne plus de **600 francs** par an.

La consommation de denrées alimentaires en Suisse génère **2,8 millions de tonnes de pertes évitables** par an tout au long de la filière.

4 conseils pour limiter le gaspillage →

Utilisation du Cabanon des déchets Déchets inertes & Flaconnage plastique

Afin de maintenir les coûts de gestion et d'éviter que notre cantonnier doive régulièrement éliminer des objets qui ne devraient pas se trouver dans le cabanon des déchets situé à côté des Moloks. **Nous rappelons que les déchets inertes et que les flaconnages plastiques doivent être apportés directement par les concitoyens à la Déchetterie intercommunale.**

Le dépôt d'appareils électriques et électroniques de taille conséquente doit faire l'objet d'une annonce à la commune.

Les autorités communales font appel à votre bon sens et à votre civisme.

Toutefois, veuillez prendre note que tout dépôt non autorisé peut faire l'objet d'une dénonciation au Ministère public.



LE CONSEIL COMMUNAL

FLACONNAGE



Produits d'entretien, sans étiquette de toxicité



LES PLASTIQUES TELS BARQUETTES, FILMS, POTS DE YAOURTS, ...
NE SONT PAS ADMIS



Produits d'hygiène, y compris flacons de recharge



Flacons alimentaires

